

coin de rue décoré d'une nouvelle et brillante affiche, surmontée des armes royales, par laquelle vous apprenez que s'il vous prend fantaisie d'aller à Lorette étudier la nature primitive, vous serez arrêté comme vagabond et plongé tout vif dans la geole pour apprendre à vous contenter des beautés de la civilisation. Puis c'est une vraie économie de journaux. Au lieu de payer cher pour apprendre des fausses nouvelles, il vous est loisible d'en savoir GRATIS de véritables qui ne sont, hélas ! que trop authentiques. Cela change tous les jours, et c'est là le beau de la chose. Aujourd'hui vous apprenez qu'il ne sera point accordé de licences d'aubergistes à ceux qui ne pourront montrer cinq paillasses. Les inspecteurs chargés de cet examen sont naturellement des hommes de police, gens pour qui l'on doit renverser le proverbe de l'écriture et avouer : " qu'ils ne voient point la paille qui est dans le lit de leur prochain, mais qu'ils sentent bien les pou...tres qui sont dans le leur." On dit que cette visite inattendue de la police a mis la ruée à l'oreille de presque tous les aubergistes chez qui elle a eu lieu ; on craint qu'ils n'en soient piqués. Puis c'est une ordonnance du chef qui apprend aux citadins qu'il est défendu de chasser la perdrix pendant un certain tems ; ordonnance qui eût eu beaucoup d'efficacité si, au lieu de l'afficher dans nos rues on l'eût placardée sur tous les chênes des forêts, d'ici à la baie d'Hudson ; ou bien, ce qui eût été beaucoup plus simple, on aurait dû expressément enjoindre aux perdrix, outardes, dindons, oies sauvages et canards, d'abandonner soudainement le pays, sous peine d'être condamnés à deux mois de travaux forcés. La mise en force d'un tel règlement eût fort diverti les hommes de pol., puisque pour cela il eût fallu les envoyer promener. Puis c'est une loi pour les charretiers, puis pour les poissons, puis pour les regrattiers, etc. etc. etc. Jusqu'ici toutes ces choses ne me toucheraient que fort peu, attendu que je n'eus jamais rien de commun avec les regrattiers qui font le monopole des vivres, attendu que les éditeurs, et particulièrement ceux de ma trempe, font assez ordinairement carême, l'année durant, sans le luxe du poisson ; attendu enfin que je suis privé d'un Bucéphale à faire caracolier dans nos rues ou d'un Rossinante à y stationner. Aussi est-ce pour cela que je ne me suis jamais plaint directement de la police, vu qu'on ne compatit bien qu'aux maux qu'on a soufferts.

Mais voilà que tout-à-coup le vénérabilissime corps, non content d'avoir tourmenté tout le monde, y inclus les chevaux vivants, les poissons morts et les regrattiers à l'agonie, vient me jeter le dévolu de sa malfaisance, me toucher au vif et paralyser complètement mon industrie. C'est à n'y plus tenir ; aussi est-il fort heureux pour le gouvernement que j'aie fait vœu de loyauté, sans cela je me déciderais pour l'infidélité, entraînant sans doute avec moi tout ce qu'il y a dans le Canada d'esprits raisonnables, et surtout de têtes et de cœurs féminins, au risque même d'encourir la disgrâce de messieurs les estafiers. Or il faut que vous sachiez, gens-du monde, qu'il est désormais DÉFENDU DE FLÂNER ET DE S'ARRÊTER DANS LES RUES. Comment va-t-on faire après cela pour lire les affiches de la police et pour étudier les autres ridicules de ce bas monde, choses qui ne peuvent s'examiner au galop, comme on le sait. La police ne respecte plus rien ; elle foule aux pattes les libertés les plus chères à l'homme, celle de flâner, de marcher, de s'arrêter ; quant à celle de parler, on n'y pense plus et quant à celle de penser on n'en parle plus. Elle s'est déjà emparée de plusieurs personnes sous ce prétexte, mais on sait fort bien que ce n'est qu'une grossière finesse pour m'empoigner aussitôt qu'on me trouvera dans l'exercice de mes fonctions de flâneur. Maintenant je déclare à tout notre globe et même aux habitans de la lune et des autres planètes, que je proteste dès à présent contre